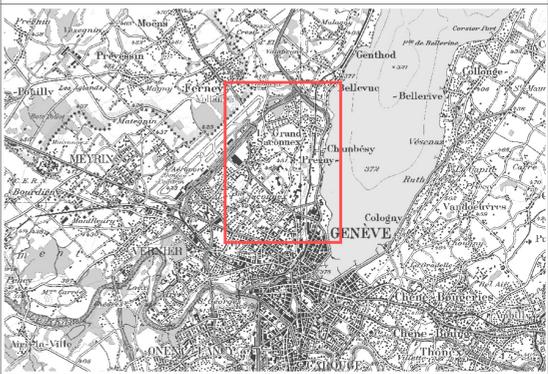


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
 DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

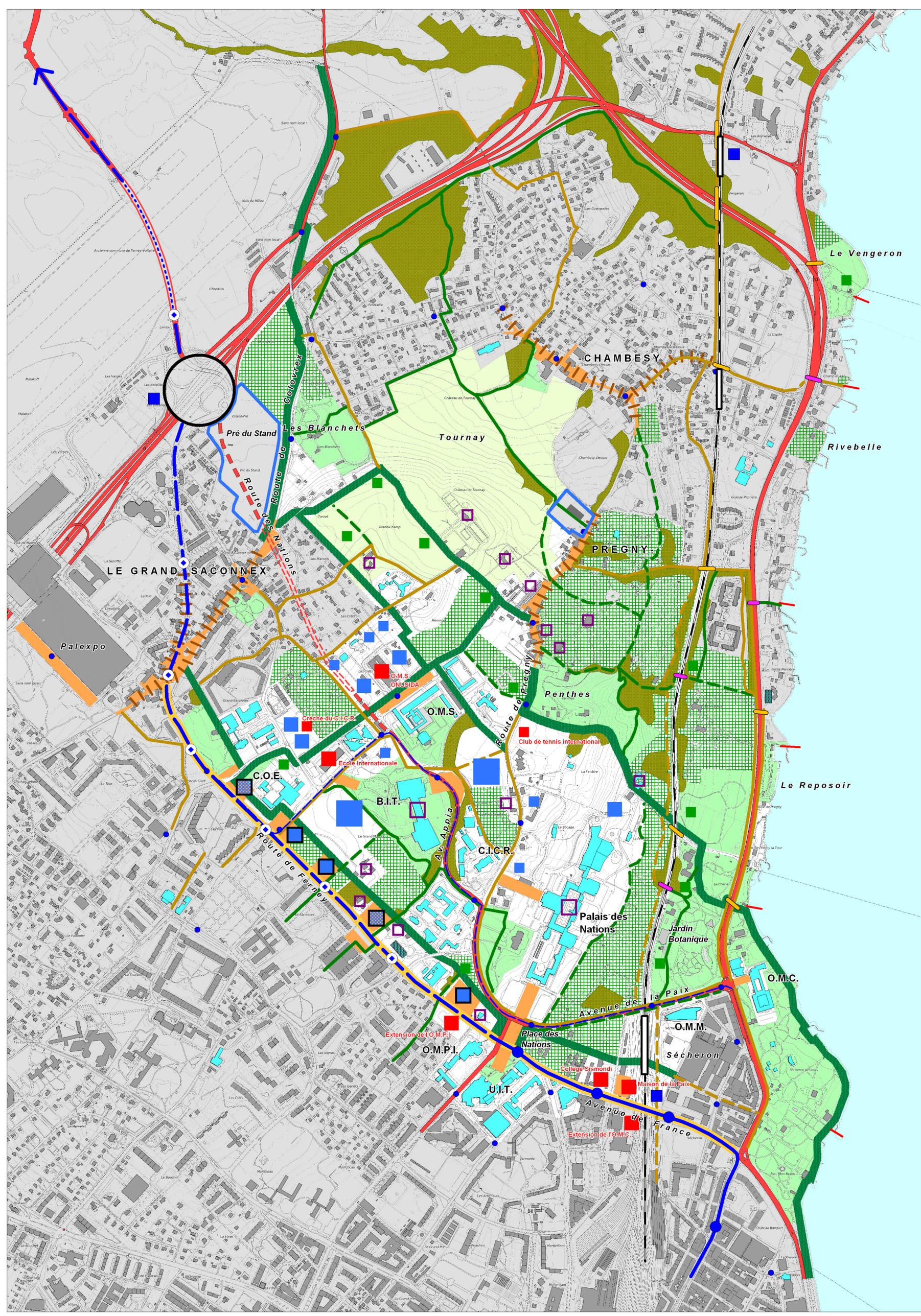
Direction de l'aménagement du territoire Service du plan directeur cantonal

GENÈVE - GRAND-SACONNEX - PREGNY-CHAMBESY Plan directeur de quartier "JARDIN DES NATIONS"



Approuvé par le Conseil Municipal Ville de Genève le : 30.11.2004
 Approuvé par le Conseil Municipal du Grand-Saconnex le : 26.01.2004
 Approuvé par le Conseil Municipal de Pregny-Chambésy le : 27.01.2004
 Adopté par le Conseil d'Etat le : 23 mars 2005

Echelle : 1 : 5'000	Dessin : P.-F. Schwarz Mandataires : B. Leudnegger M.-P. Mayor, Ch. Beusch, A. Frei	Code commune : 21-31-01, 02 / 21-32-01, 02, 03, 04 21-33-03 / 21-34-05 23-00-02, 03 34-00-01, 02, 03, 04	Plan N° : 29350 A
SEPTEMBRE 2003 MODIFICATION : MARS 2005	Modification : J. Sgard TRANSITEC SA	Archives internes : SPDC 48	CDU 711.14



Espaces verts

- Espaces verts accessibles existants (y compris zone sportive)
- Espaces verts accessibles futurs (y compris zone sportive)
- Espaces verts à caractère agricoles
- Bois et forêts
- Voies vertes structurantes
- Esplanades, espace public et rues de villages
- Pontons
- Passages sous ou sur voies, existants / à créer

Déplacements

- Parcours piétons, existants / à créer
- Parcours mixtes vélos-piétons, existants / à créer
- Requalification de la route de Ferney et de l'avenue de France
- Modération du trafic
- P+R futurs
- Ligne de chemin de fer
- Haltes RER
- Ligne de tram, existante / extension en projet
- Ligne de bus n° 28 (ligne des Nations)
- Arrêts de tram existants et futurs / arrêts de bus
- Autoroute et routes principales
- Route des Nations en projet
- Adaptation de la jonction de Ferney

Bâtiments et potentiels constructibles

- Bâtiments des Organisations Internationales et des Missions diplomatiques
- Potentiels constructibles pour les O.I. (politique de stationnement restrictive)
- Potentiels constructibles pour les O.I. (tours de la Route de Ferney), confirmés / à confirmer (politique de stationnement restrictive)
- Utilisation du sol à définir à long terme
- Pavillons : divers équipements et services
- Potentiel de transformation / extension de bâtiments existants
- Projets en cours

Hors périmètre de validité du plan